

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2025
N° 2 (dans l'ordre du jour)

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE



D'ANGERS

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Ville d'Angers**

*Séance du lundi 27 octobre 2025 présidée par Monsieur Christophe BÉCHU, Maire,
et régulièrement convoquée le mardi 21 octobre 2025
Début de séance à 18 heures 10 – Fin de séance à 20 heures 02*

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Christelle LARDEUX-COIFFARD, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL (jusqu'à la DEL-2025-334), M. Francis GUTEAU, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, Mme Hélène CRUYPENINCK, M. Maxence HENRY, Mme Sophie LEBEAUPIN, Mme Mathilde FAVRE D'ANNE, M. Benjamin KIRSCHNER, Mme Alima TAHIRI, M. Stéphane PABRITZ, Mme Karine ENGEL, M. Richard YVON, Mme Marina CHUPIN, Mme Bénédicte BRETIN, M. Florian RAPIN, Mme Pascale MITONNEAU, M. Simon GIGAN, M. William BOUCHER, Mme Maryse CHRÉTIEN, Mme Anne-Marie POTOT, M. Yves GIDOIN, Mme Anita DAUVILLON, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Corinne BOUCHOUX, Mme Augustine YECKE, M. Laurent VIEU, Mme Christine STEIN, Mme Christine BLIN, M. Vincent FEVRIER, Mme Marie-Isabelle LEMIERRE, Mme Nacira MEGHERBI, Mme Isabelle PRIME, M. Benoît CHRISTIAN, M. Bruno GOUA, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Marielle HAMARD, M. Yves AUREGAN, Mme Claire SCHWEITZER, M. Julien GUILLANT, Mme Maryvonne BOURGETEAU, M. Anthony GUIDAULT, Mme Sonia PORTENGUEN, Mme Alexa CHAMORET, Mme Rachel CAPRON, Mme Anne-Sophie ARRAITZ

Etaient excusés : M. Nicolas DUFETEL, M. Benoit PILET, Mme Claudette DAGUIN, M. Ahmed EL BAHRI, M. Grégoire LAINÉ, M. Patrick GANNON, Mme Constance NEBBULA, Mme Céline VERON, Mme Elsa RICHARD, M. Angelo TOCCO, M. Alexandre VILLALONGA

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :

Mme Caroline FEL a donné pouvoir à Mme Christelle LARDEUX-COIFFARD à partir de la DEL-2025-335
M. Nicolas DUFETEL a donné pouvoir à Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON
M. Benoit PILET a donné pouvoir à Mme Mathilde FAVRE D'ANNE
Mme Claudette DAGUIN a donné pouvoir à Mme Maryvonne BOURGETEAU
M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Alexa CHAMORET
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Anita DAUVILLON
M. Patrick GANNON a donné pouvoir à Mme Marie-Isabelle LEMIERRE
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR
Mme Céline VERON a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
Mme Elsa RICHARD a donné pouvoir à M. Yves AUREGAN
M. Angelo TOCCO a donné pouvoir à M. Vincent FEVRIER
M. Alexandre VILLALONGA a donné pouvoir à Mme Marina CHUPIN

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Anne-Sophie ARRAITZ



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2025
N° 2 (dans l'ordre du jour)

*Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie
le 28 octobre 2025.*

*La captation audiovisuelle de la séance peut être consultée sur le site internet de la Ville d'Angers ainsi
qu'au service des archives vivantes de la Ville.*

Référence : **DEL-2025-307**

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Décision modificative n° 2

Rapporteur : *Julien GUILLANT,*

EXPOSE

Cette Décision Modificative (DM) n°2 ajuste les crédits ouverts en 2025 (au budget primitif (BP) et en DM n°1) en fonction des dernières informations connues. En termes d'ordre de grandeur, **cette décision budgétaire représente seulement 0,5 % des crédits de fonctionnement du BP 2025.**

Les mesures budgétaires portées par cette DM permettent le maintien des grands équilibres en fonctionnement et en investissement. **L'emprunt d'équilibre voté lors du budget primitif (13,3 M€) et ajusté à la baisse lors de la DM n°1 (-1,1 M€) n'est pas modifié et permet de poursuivre notre politique de désendettement pour la deuxième année consécutive.**

A) Section de fonctionnement

• **Des dépenses de fonctionnement à ajuster : + 1,2 M€**

Cette DM comprend des ajustements de crédits dans divers domaines à hauteur de + 1,6 M€ (frais d'énergie, formation des agents, projet DEMOS, frais de nettoyage des locaux, régularisation de taxes foncières et de charges locatives, ...).

Corolaire d'une dette maîtrisée, cette décision modificative intègre également une baisse de nos frais financiers (- 0,4 M€). Cette actualisation valide ainsi notre stratégie de répartition d'encours de dette (2/3 de taux fixe et 1/3 de taux variable sécurisé) et notre volonté de ne pas s'engager sur des taux élevés à long terme (en moyenne supérieurs à 4 % en 2023 et 2024). Compte tenu des évolutions sur les marchés financiers (notamment sur les prêts adossés au livret A), les intérêts 2025 vont ainsi baisser de -15 % par rapport à 2024.

• **Des recettes de fonctionnement en hausse : + 1,2 M€**

Des mises à jour de recettes sont retranscrites dans cette DM pour + 1,2 M€. Il s'agit principalement d'aides financières diverses (certificats d'économie d'énergie, CAF...) pour + 0,6 M€, d'ajustements liés aux dernières notifications de l'Etat en matière de fiscalité et de dotations (+ 0,3 M€) et de régularisations sur le remboursement de taxes foncières (+ 0,2 M€).

B) La section d'investissement

Les crédits des dépenses d'investissement 2025 sont ajustés à hauteur de + 0,2 M€ pour suivre l'état d'avancement des différents chantiers, notamment sur les opérations de renouvellement urbain.

En parallèle, **les recettes d'investissement sont en légère hausse de + 0,2 M€.** Cet ajustement correspond principalement aux dernières notifications de versement de FCTVA (+ 0,8 M€) et à un ajustement des produits de cession (-0,6 M€).

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, **l'emprunt d'équilibre voté et ajusté lors de la DM n°1 reste à 12,2 M€.** Ce niveau permettra de constater un nouveau désendettement de la Ville au CA 2025 de plus de 2 M€

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2025
N° 2 (dans l'ordre du jour)

Au final, la balance générale de cette décision modificative s'établit **en recettes et en dépenses**, de la manière suivante :

Fonctionnement	Recettes	Dépenses	Rec-Dép
Nouvelles propositions de crédits	1 237 049	1 189 995	47 054
Opérations comptables	300 000	347 054	-47 054
Total Fonctionnement	1 537 049	1 537 049	0

Investissement	Recettes	Dépenses	Rec-Dép
Nouvelles propositions de crédits	113 211	160 265	-47 054
Opérations comptables	84 947 054	84 900 000	47 054
Emprunt d'équilibre	0		0
Total investissement	85 060 265	85 060 265	0

Total décision modificative	86 597 314	86 597 314	0
------------------------------------	-------------------	-------------------	----------

NB : Dans la foulée de sa sortie de l'inventaire du Département, les 85 M€ d'inscriptions de crédits d'ordre devraient permettre de réaliser les écritures comptables d'intégration du parc Terra Botanica dans l'actif de la Ville.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2025.

Considérant l'avis de la commission Finances du 16 octobre 2025

Vu la maquette budgétaire jointe en annexe à l'appui de la délibération,

DELIBERE

Approuve par chapitre budgétaire la décision modificative n°2 de l'exercice 2025 pour le budget principal et le budget boucle optique angevine telle que présentée dans les maquettes budgétaires présentes en annexes.

Le conseil municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes ou sur le site télérécourse dans un délai de deux mois.

Pour le Maire et par délégation,
Christelle LARDEUX-COIFFARD
Première adjointe au maire, chargée des solidarités actives
et des droits des femmes



Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : DEL-2025-307

Objet de l'acte : Décision modificative n° 2

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 3 - Décisions modificatives (DM) avec budget modifié en annexe

Date de l'acte : 27 octobre 2025

Annexe : Maquette DM2 - Ville

Maquette DM2 - BOA

Identifiant de télétransmission : 049-214900078-20251027-lmc1H49042H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H49042H1

Date de transmission en Préfecture : 03 novembre 2025

Date de réception en Préfecture : 03 novembre 2025